

## JUSTIFICATIF D'ABSENCE D'ENFANT JOUR DE LA RENTREE DU JEUDI 2 SEPTEMBRE 2021

Un **comptage des élèves** par l'Inspection de l'Education Nationale sera effectué le jour de la rentrée afin d'obtenir une **éventuelle classe supplémentaire**.

Un élève absent mais dont l'absence est **justifiée par un écrit** sera comptabilisé dans les effectifs. Un élève absent mais dont l'absence n'est pas justifiée par écrit ne pourra être comptabilisé dans les effectifs, ce qui éloignera la perspective d'une ouverture de classe supplémentaire \*.

\*l'ouverture éventuelle d'une classe supplémentaire entraînera une modification des classes par rapport au jour de la rentrée. Dans la mesure du possible, seuls les élèves de moyenne et grande sections pourraient changer de classe.

---

*A ne remplir que si vous savez déjà que votre enfant sera absent le jeudi 2 septembre et si les jours précédents la rentrée scolaire, vous apprenez que votre enfant sera absent. A remettre par mail : [ecole.0352309v@ac-rennes.fr](mailto:ecole.0352309v@ac-rennes.fr) ou boîte aux lettres verte près du portail principal. Merci.*

Nom Prénom (responsable légal) :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Téléphone :

Chartres de Bretagne,

Le

Je soussigné(e), M.....

Représentant(e) légal(e) de l'enfant.....

né(e) le ..... atteste que mon enfant sera absent le jour de la rentrée pour le motif suivant (maladie, isolement, quarantaine, motif familial...) :

.....  
.....  
.....  
.....

Mon enfant sera présent à l'école à partir du : .....

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements.

Nom et prénom du (des) représentant(s) légal (aux) :

Signature(s) :